



Chambre genevoise immobilière
Association des propriétaires

COMMUNIQUE DE PRESSE

Genève, le 14 juin 2015

La raison l'a emporté avec ceux qui luttent contre la pénurie: la LDTR est assouplie car pour le peuple mieux vaut des logements neufs que des bureaux vides

Notre association prend acte avec satisfaction de la décision des genevois d'assouplir la LDTR pour favoriser la création de logements. Ce sont les locaux commerciaux vides situés en ville issus, à l'origine, de logements qui fourniront les meilleures opportunités.

Nous estimons au minimum à 1'500 le nombre de nouveaux logements à créer. La rapidité de mise à disposition est inédite. Il s'agira de 6 à 9 mois dès la décision du propriétaire. Ils feront l'objet d'une autorisation de construire par procédure accélérée.

Les loyers de ces nouveaux logements tendront à s'adapter à la demande et donc à un niveau abordable.

La situation des locataires en place n'est absolument pas touchée par ce changement législatif. Au contraire, la lutte contre la pénurie de logements tend à mieux faire correspondre l'offre à la demande.

Les droits des locataires ne sont pas démantelés. En formulant pareille affirmation une certaine gauche instrumentalise les difficultés des locataires qui souffrent de la pénurie. Elle hurle au loup. Mal lui en a pris !

La volonté du législateur n'a jamais été d'empêcher, dans les faits, la réalisation de nouveaux logements. Cette incohérence est maintenant corrigée pour les changements d'affectation.

Fidèle à ses convictions, notre association continue de faire la démonstration de sa volonté de lutter contre la pénurie et, à ce titre, elle se réjouit du résultat sorti des urnes ce dimanche. Il s'agit du succès de ceux qui luttent contre la pénurie de logements.

Contacts :

Benoît Genecand, Député, ancien président : tél. 076 422 28 64

Cyril Aellen, Député, ancien président : tél. 079 241 76 86

Christophe Aumeunier, Secrétaire général : tél. 079 668 53 75





Chambre genevoise immobilière
Association des propriétaires

La CGI en bref...

La CGI est présidée par M. Bertrand Reich.

Son secrétaire général est M. Christophe Aumeunier.

Active depuis 95 ans, la CGI compte 6'600 membres, propriétaires immobiliers.

Association sans but lucratif, la CGI

- s'engage pour la promotion et la défense de la propriété ;
- représente les propriétaires auprès des autorités ;
- propose des solutions à tous les problèmes se rapportant à l'immobilier.

Elle a aussi pour but de favoriser l'accèsion à la propriété et accueille en son sein les futurs propriétaires.

www.cgionline.ch

